

Details des résultats du concours du 1^{er} janvier 2023 Programme de Développement de carrière

Programme de Développement de carrière – répartition des subventions par discipline artistique

Discipline	Applications awarded / Demandes approuvées	Applications submitted / Demandes soumises	Success rate / Taux de succès	Amount awarded / Montant octroyé	Amount requested / Montant demandé	Funding rate / Taux de financement
Architecture	0	0	0.0%	\$0.00	\$0.00	0.0 %
Craft / Métiers d'arts	4	4	100 %	\$ 5,170.00	\$ 5,170.00	100 %
Dance / Danse	0	0	0.0 %	\$ 0.00	\$ 0.00	0.0 %
Literary arts littéraires	1	5	20.0 %	\$ 1,700.00	\$ 8,810.00	19.2 %
Media arts / Arts médiatiques	0	0	0.0 %	\$ 0.00	\$ 0.00	0.0 %
Multidisciplinary arts / Arts multidisciplinaires	0	2	0.0 %	\$ 0.00	\$ 4,000.00	0.0 %
Music / Musique	3	6	50.0 %	\$ 5,500.00	\$ 10,500.00	52.4 %
Theatre / Théâtre	1	2	50.0 %	\$ 4,000.00	\$ 10,000.00	40.0 %
Visual arts / Arts visuels	5	11	45.4 %	\$ 10,825.00	\$ 24,525.00	44.1 %
TOTAL	14	30	46.7 %	\$ 27,195.00	\$63,005.00	43.2 %

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme autonome de financement des arts qui a le mandat de faciliter et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels de la province. Ses programmes sont principalement financés par le Fonds en fiducie pour l'avancement des arts et par le ministère du Tourisme, Patrimoine et Culture.